

Précis de liturgie-Vendredi Saint

Précis de Liturgie sacrée par Mgr G. Kieffer
Professeur au Séminaire de Luxembourg, 1937

- sans ministres sacrés
- avec diacre et sous-diacre
- à la cathédrale
- la mise au tombeau

§ 92. Vendredi saint

I. Remarques générales sur l'ensemble des cérémonies

1. On peut diviser l'office en trois parties :

- a. Missa catechumenorum (leçon, épître, Passion, grandes oraisons) ;
- b. Adoratio Crucis (découvrement et vénération) ;
- c. Missa fidelium (procession du Saint Sacrement, encensement des oblates et de l'autel, Pater noster, petite élévation et communion).

2. Pour tout l'office, les ornements sont noirs ; toutefois, le voile de la croix d'autel est violet ou noir [1]. L'autel est encore dépouillé depuis hier. Il n'y a pas de tapis sur les degrés de l'autel ; sur l'avant-dernier degré inférieur, est posé un coussin violet [2]. Sur la crédence, il y a une seule nappe d'autel que les acolytes étendront de toute sa longueur au début de l'office sur la table d'autel, mais en la doublant dans le sens de la largeur de telle sorte que la moitié antérieure de l'autel demeure découverte [3] ; la nappe n'est entièrement dépliée qu'après l'adoration de la croix [4]. Sur la crédence également, il y a un voile de calice noir avec sa bourse, un corporal et un purificateur ; en outre, les deux chandeliers des acolytes avec des cierges jaunes

(non allumés), les burettes avec le manuterge, le pupitre (sans voile) avec le missel. Pour l'adoration de la croix, on prépare un tapis, un coussin violet, ainsi qu'un voile blanc brodé de soie violette destiné à être étendu sur le coussin et sur le tapis [5]. On n'allume les cierges de l'autel et ceux de la crédence que vers la fin de l'adoration de la croix. Après celle-ci, on découvre la croix de procession et la croix des autels latéraux [6], on retire le coussin et le tapis. Depuis l'adoration de la croix jusqu'à none du Samedi saint, on ne salue que l'évêque.

3. La bénédiction de l'eau, de l'encens, des ministres s'omet. On ne baise pas le livre des évangiles, la main du célébrant, le calice ni la patène [7]. Au commencement de l'office, on se prosterne devant l'autel (sur un coussin) pendant le temps d'un Miserere environ. On omet le Deo gratias après les deux leçons, ainsi que Laus tibi, Christe, après la Passion du jour. Quand il y a un sermon, c'est à ce moment qu'on le place [8]. Aux oraisons dites Admonitiones, la Monitio (Oremus pro...) se chante mains jointes, l'oraison à la manière ordinaire sur le ton férial (donc mains écartées, inclination à la croix à Oremus, etc.).

4. À l'adoration de la croix, le célébrant, après avoir retiré la chasuble, debout au côté de l'épître et tourné vers le peuple, enlève une partie du voile de la croix de telle sorte que l'inscription soit visible et chante : Ecce... pependit. Après le Venite, adoremus, il avance au coin de l'autel, là où se récite l'introït, découvre le sommet et le bras droit de la croix [9] et chante en montant d'un ton : Ecce... pependit. Au milieu de l'autel, il enlève entièrement le voile et chante les mêmes paroles en montant encore d'un ton ; chaque fois qu'il élève le ton, il élève en même temps la croix. Aux trois Venite, adoremus, il reste seul debout, tandis que tous les autres mettent le genou à terre. Ensuite il porte avec respect la croix sur le coussin préparé sur les degrés de l'autel, dépose à la banquette ses chaussures et le manipule [10] et s'approche de la croix en se prosternant à trois reprises à distance convenable. Chaque fois qu'il se prosterne, il peut dire en tenant la tête inclinée : Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi, quia per sanctam crucem tuam redemisti mundum. La troisième

fois, il se prosterne immédiatement devant la croix, puis, se penchant, il baise le crucifix (de préférence sur les plaies des pieds) ; il se relève ensuite, fait une simple gènesflexion [11] et retourne à la banquette, où il reprend ses chaussures et le manipule (également la chasuble à la messe avec ministres). À partir de maintenant jusqu'à none du Samedi saint, tous, même le célébrant, l'évêque et les chanoines, font la gènesflexion devant la croix de l'autel pendant les offices (§ 90, 2) [12].

5. Pendant la messe des Présanctifiés, on n'essuie pas le calice ; après le Libera nos, que le prêtre récite les bras étendus et à haute voix [13], le chœur répond Amen. À l'élévation, le prêtre élève la sainte Hostie seulement avec la main droite au-dessus du niveau de sa tête, en tenant la main gauche avec la patène posée sur l'autel [14]. À cette élévation, les ministres ne relèvent pas la chasuble ; on n'encense pas non plus, mais on peut donner un signal avec la crécelle. Après l'élévation, le célébrant ne fait pas la gènesflexion, mais rompt aussitôt la sainte Hostie en trois parties et en laisse tomber une, comme d'ordinaire, dans le calice, mais sans tracer de signes de croix [15], pour la prendre plus tard avec le vin sans rien dire et sans faire de signe de croix avec le calice, mais en tenant la patène sous son menton.

6. Après l'office, on transporte le ciboire dans une chapelle plus éloignée ou bien, si l'on ne peut faire autrement, on le laisse dans le tabernacle du sépulcre [16] dont on retire toute illumination et toute décoration. Seule la lampe perpétuelle brûle devant le Saint Sacrement. Après l'office, le sacristain enlève la nappe de l'autel.

Notes 1 Mem. Rit., tit. V, c. 2 Ibid., n. 3.
1, n. 2.

3 Ibid., § 1^{er}, 5.

4 Ibid., § 2, 19.

5 Ibid., § 1^{er}, 14.

6 Non les statues.

- 7 C. R., n. 4193 ad 3. 8 Caer. Episc., hoc loco ; Mem. Rit., tit. V, § 1^{er}, n. 12.
- 9 Caer. Episc. ; Mem. 10 C. R., n. 2326 ad 4. Rit., § 2, n. 5.
- 11 C'est ainsi que les autres font aussi la g nuflexion apr s avoir ador  et bais  la croix. C.R., n. 3855.
- 12 C. R., n. 3049 ad 5 ; 13 In tono feriali. Rubr. Miss. n. 3059 ad 4.
- 14 Mem. Rit., tit. V, § 15 C. R., n. 1333 ad 11. 4, n. 16.
- 16 Mem. Rit., tit. V, § 4, n. 28 ; § 5, n. 1 et 9 ; C. Sacr., 26 mars 1929.

II. Le c r monial de l'office sans ministres

1. Le pr tre se rend   l'autel en ornements noirs sans calice et, apr s une profonde inclination, demeure prostern  pendant le temps d'un Miserere environ [17]. Pendant ce temps, les acolytes mettent la nappe et le missel sur l'autel. Le pr tre monte alors   l'autel, le baise et se rend au c t  de l' p tre, o  il lit la proph tie et le trait en tenant les mains appuy es sur le livre. Il chante l'oraison qui suit [18] ; il fait une inclination   Oremus et ajoute Flectamus genua tout en faisant une g nuflexion. Apr s la r ponse du choeur (Levate), il lit l' p tre, le trait et la Passion. Quand il arrive   la derni re partie (Post haec), il r cite le Munda cor, debout au c t  de l' p tre et inclin  vers la croix, puis termine la lecture de la Passion [19]. Toutefois, s'il veut chanter cette derni re partie, il le fait au c t  de l' vangile, apr s avoir r cit  le Munda cor au milieu.   la fin, il ne baise pas le livre ; on ne r pond pas Laus tibi, Christe. La Monitio se chante mains jointes ;   Oremus, le pr tre  carte les mains et s'incline comme d'ordinaire ;  

Flectamus genua, il fait la g nuflexion. Lorsque le choeur a r pondu Levate, le c l brant chante l'oraison sur le ton f rial, mains  cart es. L'oraison pro Imperatore s'omet.

2. Le pr tre quitte alors la chasuble   la banquette, prend la croix et commence au c t  de l' p tre l'adoration de la croix. Apr s avoir d couvert la croix et l'avoir d pos e sur le coussin, il quitte manipule et chaussures et va adorer la croix. Puis il reprend ses chaussures et le manipule et, tandis que les fid les adorent la croix, il r cite, assis   la banquette, avec deux clercs, les Improperia [20].

N. B. En divers lieux, pendant que la schola chante les Improperia, le c l brant pr sente aux fid les la croix   baiser (sur les plaies des pieds).

3. Pendant l'adoration de la croix, on allume quatre ou six cierges sur l'autel et l'on y porte le missel au c t  de l' vangile. Aussit t que les fid les ont ador  la croix, le pr tre place celle-ci sur l'autel au c t  de l' vangile ; il fait la g nuflexion devant elle avant de la prendre et apr s l'avoir transport e [21]. Il rev t ensuite la chasuble noire,  tend le corporal sur l'autel et place   c t  le purificatoire. Puis il va en procession (comme hier)   l'autel du reposoir, fait la g nuflexion, demeure quelques instants en adoration, ouvre, s'il y a lieu, la porte du tabernacle et encense le Saint Sacrement. Apr s avoir re u le voile hum ral, il emporte le Saint Sacrement, sans donner la b n diction, au ma tre-autel, tandis que le choeur chante le Vexilla regis [22]. Arriv  au ma tre-autel, il quitte le voile hum ral, impose l'encens et encense de nouveau le Saint Sacrement. Ensuite commence ce que l'on nomme la Missa fidelium. Le c l brant d couvre le calice, fait descendre, sans la toucher, la sainte Hostie sur la pat ne, puis le corporal, verse au c t  de l' p tre du vin et quelques gouttes d'eau dans le calice, place celui-ci sur le corporal et le couvre de la pale. Il impose alors l'encens, encense les oblats, la croix et l'autel

(sans se faire lui-même encenser) [23], se lave les mains, récite au milieu de l'autel la prière *In spiritu humilitatis* et dit l'*Orate, fratres*, en se tournant vers le peuple, mais sans achever le cercle. Viennent ensuite le chant du *Pater*, le *Libera nos*, la petite élévation, la fraction de la sainte Hostie et la communion. Quand le célébrant a pris comme d'ordinaire, mais sans rien dire, la purification et l'ablution, il récite, debout au milieu de l'autel, la prière *Quod ore sumpsimus*, recouvre le calice du voile noir et l'emporte à la sacristie.

N. B. La cérémonie usitée en certains lieux de la mise au tombeau se fait d'après le cérémonial du diocèse.

Notes 17 Mem. Rit., § 1^{er}, 18 D'après la préface du Mem. Rit., il n. 4. peut se contenter de tout lire.

19 Il peut chanter la dernière partie au côté de l'évangile. S'il y a deux diacres figurant le chroniqueur et la synagogue, il chante la partie du Christ et la partie finale au côté de l'évangile. Mem. Rit., § 1, n. 10.

20 Ibid., n. 12-17. 21 Mem. Rit., tit. V, §2, n. 22.

22 Quand il n'y a pas de chœur, le célébrant récite l'hymne avec les servants ; tit. V, § 3, n. 10.

23 Rubr. Miss. ; Mem. Rit., § 4, n. 9.

III. Le cérémonial de l'office avec ministres

1. Quand il n'y a pas de lecteur spécial pour la première leçon, le sous-diacre chante les deux leçons. La première se chante, comme les prophéties du Samedi saint, avec une chute de quinte. Aux oraisons et plus loin aux grandes oraisons, les ministres se tiennent en ligne droite derrière le célébrant, à moins que le diacre n'ait à assister celui-ci auprès du missel ; au trait et (éventuellement) à la première leçon, ils forment un

demi-cercle comme à l'introït. À *Flectamus genua*, le diacre et le sous-diacre font la génuflexion, mais non le célébrant. Quand il y a trois diacres pour chanter la Passion, le célébrant récite celle-ci, sans se mettre à genoux à *emisit spiritum*, jusqu'à la fin, c'est-à-dire que, après *transfixerunt*, il récite le *Munda cor*, incliné vers la croix d'autel et sans dire *Jube, Domine*, puis lit aussitôt la dernière partie. Mais, si en l'absence d'un troisième diacre il chante la Passion (en faisant la partie du Christ) [24], il se comporte à la fin comme à la grand'messe ordinaire, avec cette exception qu'il ne récite pas le *Munda cor* au milieu de l'autel, ni la dernière partie au côté de l'évangile, mais, comme il vient d'être dit, au côté de l'épître.

2. À l'adoration de la croix, les ministres, après avoir quitté le manipule [25], sont au côté du célébrant qu'ils accompagnent dans son chant à partir des mots *in quo*. Après avoir adoré la croix de la même manière que le célébrant (mais sans quitter obligatoirement leurs chaussures) [26], ils se rendent à la banquette, s'asseyent et récitent à mi-voix en alternant avec le prêtre les *Improperia* [27].

N. B. En certains lieux, le sous-diacre présente aux fidèles la croix à baiser pendant que le célébrant et le diacre récitent les *Improperia*.

3. Après l'adoration de la croix, le célébrant se rend en procession au reposoir avec les ministres ; à défaut d'un sous-diacre particulier, la croix de procession est portée par un simple clerc entre deux acolytes munis de leurs cierges allumés. Après l'encensement, le diacre [28] présente le Saint Sacrement au prêtre, qui se tient à genoux sur le degré supérieur de l'autel, et la procession se met en marche pour retourner au maître-autel. À la messe des Présanctifiés, les ministres remplissent leurs fonctions comme d'ordinaire à la grand'messe : ils versent le vin et l'eau dans le calice et relèvent

la chasuble à l'encensement de l'autel. Quand le célébrant est au milieu de l'autel, ils se tiennent derrière lui, à moins que le diacre n'ait à l'assister auprès du missel. À l'élévation, ils se mettent à genoux de chaque côté du célébrant. À la purification du calice, c'est le diacre qui verse le vin et l'eau ; le sous-diacre recouvre le calice et le reporte à la crédence. Ensuite tous quittent l'autel.

N. B. À la cérémonie (éventuelle) de la mise au tombeau (selon le cérémonial diocésain), le sous-diacre de la messe marche en avant avec la croix de procession, tandis que le diacre se tient au côté du célébrant

Notes 24 En vertu de la 25 C. R., n. 2326 ad 4.
coutume.

26 C. R., n. 2769. 27 Rubr. spec. Miss. hoc loco.

28 C. R., n. 2669 ad l.

IV. Le cérémonial de l'office pontifical

1. L'évêque ne porte ni crosse, ni gants, ni sandales. Les ministres sont : le prêtre assistant, en chape, deux diacres d'honneur, le diacre et le sous-diacre en casula plicata noire [29], un cérémoniaire et un sous-cérémoniaire, deux acolytes, qui occupent leurs places habituelles devant la crédence du côté de l'épître, le porte-livre et le porte-mitre, deux thuriféraires, un lecteur pour la première leçon et quatre porte-dais.

Les membres du chœur sont assis pendant les deux premières leçons et pendant le trait qui suit ; ils sont debout pendant la Passion et pendant toutes les oraisons ; ils sont à genoux pendant l'adoration de la croix et quand la croix ou le Saint

Sacrement passe devant eux.

Le prêtre assistant est ordinairement à côté de l'évêque pour l'assister auprès du livre, lui présenter la cuiller, l'encensoir, etc. Comme le grémial ne sert que pendant les deux premières leçons et pendant les *Improperia*, c'est le second thuriféraire qui s'en charge. Le porte-mitre remarquera que l'évêque porte la mitre (simple) quand il est assis pendant les deux premières leçons, quand il se lave les mains après avoir remis ses chaussures et après les ablutions, quand il va au trône à la fin de l'office (ou éventuellement après la cérémonie de la mise au tombeau), enfin pendant tout le temps des vêpres, à l'exception du *Magnificat* et de la fin [30].

2. Après l'entrée au chœur, l'évêque quitte la mitre devant le maître-autel et s'agenouille, profondément incliné, sur un prie-Dieu ou sur le degré inférieur de l'autel ; les ministres sacrés se prosternent ou s'agenouillent [31] comme l'évêque, le prêtre assistant à la droite de l'évêque. Pendant ce temps, les acolytes étendent la nappe et placent le missel sur la table d'autel. Aussitôt que l'évêque se lève, le sous-cérémoniaire donne le livre au lecteur et se place pendant le chant de la leçon (chute de quinte) à la gauche de celui-ci. Le cérémoniaire porte le *faldistorium* sur le palier au côté de l'épître [32] ; l'évêque s'y assied pour lire, tourné vers le tabernacle, sans bougeoir [33], mais avec la mitre, la première leçon et le trait. Pendant ce temps, les porte-attributs sont au bas de l'autel, le prêtre assistant aux pieds de l'évêque ayant à côté de lui sur une ligne le diacre, le sous-diacre, le premier et le second diacre d'honneur. Quand le trait est chanté, l'évêque quitte le grémial et la mitre et se lève (éventuellement avec le prêtre assistant) pour dire *Oremus*. Le cérémoniaire retire le *faldistorium* ; le prêtre assistant se place auprès du livre, les ministres de l'office se rangent l'un derrière l'autre, les diacres d'honneur l'un à côté de l'autre sur le degré inférieur. Quand le diacre chante *Flectamus genua*, tous font la gémuflexion à l'exception de

l'évêque, puis se relèvent aussitôt au Levate chanté par le sous-diacre. Pendant l'oraison suivante, chantée par l'évêque mains écartées, le sous-diacre dépose la casula plicata, reçoit du sous-cérémoniaire le livre des épîtres et chante l'épître que l'évêque lit, comme la première leçon, assis au faldistorium avec la mitre et le grémial. À la fin, le sous-diacre ne baise pas la main de l'évêque, mais reprend aussitôt la casula plicata. Vers la fin du deuxième trait, les trois diacres arrivent au chœur en étole noire pour chanter la Passion. L'évêque quitte la mitre et le grémial et se lève ; on enlève le faldistorium. L'évêque lit la Passion au côté de l'épître, tandis que les diacres d'honneur se tiennent l'un à côté de l'autre sur le degré inférieur, le diacre et le sous-diacre comme à l'introït de la messe [34]. Aux mots *emisit spiritum*, l'évêque ne se met pas à genoux ; avant la dernière partie de la Passion, il s'incline profondément vers la croix d'autel, récite le *Munda cor* sans Jube, Domine, benedicere et lit aussitôt l'évangile. Il se tourne alors vers les chantres de la Passion avec ses assistants qui se placent en ligne avec lui (évêque, prêtre, assistant, diacre, sous-diacre, premier et deuxième diacres d'honneur). Aux mots *et inclinatio capite*, etc., tous se mettent à genoux. Le diacre dépose la casula plicata, baise la main de l'évêque, récite le *Munda cor* et chante la fin de la Passion à la manière de l'évangile ; les acolytes et le thuriféraire l'encadrent sans cierges et sans encensoir [35]. Les diacres d'honneur se tiennent debout en ligne avec l'évêque, tournés vers le diacre. Après la Passion, l'évêque chante les grandes oraisons ; pendant ce temps, les diacres d'honneur se tiennent sur le degré inférieur, le diacre et le sous-diacre derrière lui. À *Flectamus genua* chanté par le diacre, tous font la gémuflexion à l'exception de l'évêque ; ils se relèvent à *Levate* chanté par le sous-diacre.

3. Ensuite les cinq assistants vont avec l'évêque au côté de l'épître ; l'évêque dépose la chasuble, reçoit du diacre la croix voilée et commence à chanter sur le missel que lui présente le

prêtre assistant : *Ecce lignum...* ; tous chantent avec l'évêque à partir des mots *in quo* [36]. Les diacres d'honneur avancent de chaque côté de l'évêque, le diacre et le sous-diacre suivent. Quand ils sont arrivés au milieu de l'autel, le sous-cérémoniaire reçoit le voile et, pendant que tous s'agenouillent, les assistants sur le palier ou sur les degrés de l'autel, l'évêque porte la croix avec les deux mains sur le coussin préparé à la table de communion. Les cinq assistants vont à la banquette, où l'évêque à son retour dépose ses chaussures et le manipule ; puis celui-ci va adorer la croix entouré des diacres d'honneur en se prosternant à trois reprises [37]. Tous les clercs présents font de même [38], d'abord, après l'évêque, le diacre et le sous-diacre de chaque côté du prêtre assistant, ensuite les autres deux à deux dans l'ordre de leur dignité. Quand l'évêque a adoré et baisé le crucifix (sur les pieds), il reprend à la banquette ses chaussures, le manipule et la chasuble, reçoit la mitre et le grémial et récite avec les diacres d'honneur sur le missel que lui présente à genoux le porte-livre les *Improperia* [39] jusqu'à ce que tous aient adoré la croix. Quand le prêtre assistant et les ministres de l'office sont revenus de l'adoration, ils se placent debout sur les degrés au côté de l'épître.

4. Vers la fin de l'adoration, on allume les cierges à l'autel et à la crédence ; le sous-cérémoniaire porte le missel au côté de l'évangile ; le diacre porte le corporal et le purificateur sur la table d'autel ; les clercs reçoivent un cierge allumé qu'ils conservent jusqu'après la communion (ou après la cérémonie de la mise au tombeau). Aussitôt après l'adoration, le diacre rapporte la croix sur l'autel ; tous font la genuflection devant elle, y compris l'évêque à qui l'on a enlevé le grémial et la mitre. Ensuite l'évêque se lave les mains, après avoir repris la mitre, impose l'encens dans un des encensoirs [40] et se rend avec les assistants au pied de l'autel. Le sous-diacre s'avance avec la croix entre les deux acolytes portant leurs cierges

allumés et la procession se met en marche, les deux thuriféraires et le sous-cérémoniaire en tête, pour aller au reposoir par le chemin le plus court. À l'entrée de la chapelle, l'évêque quitte la mitre, puis il se met à genoux devant l'autel et adore pendant quelques instants le Saint Sacrement. Il impose alors l'encens dans les deux encensoirs avec l'aide du prêtre assistant, encense le Saint Sacrement, reçoit le voile huméral, s'agenouille sur le degré supérieur de l'autel et reçoit des mains du premier diacre le calice avec la sainte Hostie. Après quoi la procession se met en marche au chant du *Vexilla regis* pour regagner le maître-autel par le milieu de l'église. L'ordre à observer est le même qu'à la procession d'hier. À genoux sur le degré inférieur du maître-autel, le diacre reçoit le Saint Sacrement des mains de l'évêque et le porte sur l'autel. L'évêque quitte alors le voile huméral, impose l'encens avec l'aide du prêtre assistant et encense le Saint Sacrement.

5. Maintenant commence la messe des Présanctifiés ; les deux diacres d'honneur se tiennent sur le degré inférieur, le diacre et le sous-diacre remplissent leurs fonctions d'après les indications du missel : encensement de l'autel [41], lavement des mains (sans mitre), *Orate, fratres, Pater noster, Libera nos*. À l'élévation et au *Domine, non sum dignus*, le second acolyte donne un signal avec la crécelle. Après les ablutions, le sous-diacre couvre le calice et l'emporte, tandis que le diacre revêt de nouveau la casula plicata. Quand, après les ablutions, l'évêque a dit la prière *Quod ore sumpsimus* et s'est lavé les mains, mitre en tête, tous se rendent au siège épiscopal où l'évêque quitte les ornements et revêt la cappa violette pour la récitation des vêpres.

6. Quand, d'après le cérémonial diocésain, a lieu la cérémonie de la mise au tombeau, l'évêque dépose à son siège la chasuble et les tunicelles, reçoit une chape rouge [42] et retourne avec les assistants à l'autel. Le sous-diacre s'avance de nouveau avec

la croix de procession entre les deux acolytes portant leurs cierges allumés. Le diacre prend la croix à l'autel pour la présenter à l'évêque et la procession se met en marche, sous-cérémoniaire et thuriféraire en tête, pour se rendre au tombeau par la nef centrale. Les chants que l'on exécute alors se trouvent à l'office du Samedi saint : Jerusalem surge (1^{er} noct., 2^e répons), Ecce quomodo moritur (2^e noct., 6^e répons), Sepulto Domino (3^e noct., 9^e répons). Quand l'évêque est arrivé au tombeau, il dépose la croix sur un tapis devant le tombeau, asperge et encense celui-ci, pendant que le chœur chante Ecce quomodo. Puis, pendant que le chant continue, l'évêque dépose la croix dans le tombeau, couvre celui-ci d'un voile et tire le rideau. Ensuite on chante le dernier répons : Sepulto Domino ; l'évêque chante le verset In pace factus est, etc., et tous, ayant quitté leurs cierges, retournent au chœur pour la récitation des vêpres.

Notes 29 Caer. Episc., II, 25, 7.

30 Quand il ne revêt pas pour les vêpres, et déjà pour la cérémonie de la mise au tombeau, d'après Caer. Episc., II, 25, 35, la cappa violette.

31 Martinucci. 32 C. R., n. 3110 ad 11.

33 Caer. Episc., II, 34 Caer. Episc., loc. cit., 17.
25, 13.

35 Caer. Episc., loc. cit., 19. 36 Ibid., n 23.

37 Caer. Episc., II, 25, 25. 38 Mais sans quitter leurs chaussures.

39 Caer. Episc., 40 Caer. Episc., loc. cit.. 29.
loc. cit., 26.

41 On ne bénit pas l'encens à l'imposition. Caer. Episc., ibid., 33.

42 Le cérémonial qui suit est celui du rituel de Trêves.